



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-274

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Autoriser le Maire à ester en justice

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 10

Absents excusés : 10

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à

M. Guillaume HELLOCO, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.



Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la requête présentée par Monsieur Daniel LABARONNE,

Vu le dossier joint,

La requête au fond tend à :

- ANNULER le permis de construire n° PC3700321A0065 délivré le 12 avril 2022 par le Maire de la commune d'AMBOISE à la société BOUYGUES IMMOBILIER SAS (37 rue Edouard Vaillant - 37000 TOURS) visant à la démolition totale d'un bâtiment existant pour la réalisation d'une construction neuve de 32 logements sur la parcelle AM 0427 située au 45 rue Ambroise Paré à AMBOISE (37400)

- ANNULER la décision explicite de rejet du 22 juillet 2022 portant refus du Maire de la Commune d'AMBOISE, demeurant en cette qualité Hôtel de Ville - 60 Rue de la Concorde, 37400 AMBOISE - de procéder au retrait de l'arrêté portant permis de construire pris le 12 avril 2022 par la Commune d'AMBOISE sous le n° n° PC3700321A0065 en suite de la demande déposée le 10 juin 2022 par les conjoints LABARONNE-DESMURS et la S.C.I. LABAMURS.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix POUR et 19 CONTRE :

- De ne pas autoriser Monsieur le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif, dans la requête n° 2203442-2 ;

- De ne pas désigner Maître Sabine PAILLOT pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

POUR : 14 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

CONTRE : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

 SLO

ID : 037-213700032-20221216-22_274-DE

ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER)
ABSTENTION :

POUR EXTRAIT
CONFORME,

Le secrétaire de séance,
BOUTARD
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances
Communauté de

Thierry

Maire d'Amboise
Président de la

Communes du Val d'Amboise